



## COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze, du mois d'octobre, à dix-neuf heures, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'hôtel de ville à Bretteville l'Orgueilleuse, sous la présidence de Michel LAFONT, maire de la commune nouvelle de THUE ET MUE

En exercice : 32

Date de convocation : 09/10/2025

**PRESENTS** : M. Michel LAFONT, M. Cyril AUBERT-GEOFFROY, M. Jean-Pierre BALAS, Mme Jocelyne COUE DA SILVA, M. Jean-Louis DANOIS, M. Franck de SAINT ROMAN, Mme Noémie FOIN, Mme Muriel GAGER, M. Olivier GRASSI, Mme Flavie HERPIN, Mme Véronique HULMEL, Mme Sarah IUNG, M. Patrice KARCHER, Mme Nelly LAVILLE, Mme Cécile LEMARCHAND, Mme Mathilde LEJEUNE, Mme Lalia LESAGE, Mme Myriam LETELLIER, M. Didier LHERMITE, M. Mickaël LHOTELLIER, M. Thierry PITEL, Mme Agnès SOLT, M. François THORETTON, M. François TOUYON, Mme Laurence TROLET,

**POUVOIRS** : M. Michel GLINEL à Mme Noémie FOIN, M. Jérôme BENOIST à Mme Myriam LETELLIER, M. Dominique MARIE à Mme Cécile LEMARCHAND, Mme Cécile PARENT à Mme Muriel GAGER, Mme Sabrina SERGEANT à M. François TOUYON, Mme Marie-Claude VERGNAUD à Mme Jocelyne COUE DA SILVA,

**ABSENT** : M. Benoît VICTOR

**Secrétaire de séance** : Mme Nelly LAVILLE

Présents : 25

Votants : 31

### 0-1. PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES DE L'ASSOCIATION LOISIRS JEUNESSE (ALJ)

### 0-2. ELECTION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Mme Nelly LAVILLE est élue secrétaire de séance

### 0-3. ADOPTION DU PROCES VERBAL DU 24 SEPTEMBRE 2025

Après modification, le procès-verbal du mercredi 24 septembre 2025 est adopté

à l'unanimité

## 1. FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

Le conseil municipal a

### 1.1. Compte-rendu des décisions prises

pris acte

### 1.2. Convention de reversement de la taxe d'aménagement

validé la convention de reversement de la taxe d'aménagement,

autorisé le maire ou son représentant à signer la convention de reversement de la taxe d'aménagement avec la communauté urbaine,

à l'unanimité

### 1.3. Retrait de la commune du syndicat mixte pour l'information des collectivités (SMICO)

demandé le retrait de Thue et Mue au sein du SMICO,

donné un avis favorable au retrait de l'ensemble des communes, communauté de communes et syndicats listés,

à l'unanimité

### 1.4. Rapport d'activités 2024 de Caen la Mer

approuvé le rapport d'activités de l'année 2024,

## 2. BATIMENTS ET EQUIPEMENTS PUBLICS

Le conseil municipal a

### 2.1. Avenants au projet des Loges au Studio et salles de Putot en Bessin

**pris acte** de l'avenant n°1 au lot 3 pour un montant de 275,36 € HT soit 0,70% du lot 3 ;

**pris acte** de l'avenant n°1 au lot 6 pour un montant de 754,40 € HT soit 2,74% du lot 6 ;

**autorisé** le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°1 au lot 7 pour un montant de 1 131,89 € HT soit 7,10% du lot 7 ;

**autorisé** le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°1 au lot 9 pour un montant de 732,60 € HT soit 18,56% du lot 9 ;

**pris acte** de l'avenant n°1 au lot 13 pour un montant de 816,59 HT soit 1,83% du lot 13 ;

**pris acte** de l'avenant n°1 au contrat de maîtrise d'œuvre prorogeant la mission d'un an ;

30 voix POUR

1 Abstention (Franck de SAINT ROMAN)

## 3. BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE

Le conseil municipal a

### 3.1. Acquisition d'une parcelle le long du Chironne

**autorisé** le maire ou son représentant à signer l'acte d'acquisition de ladite parcelle pour un montant de 8 € par m² soit 360 € pour la parcelle AI155,

**dit** que les frais d'acquisition seront à la charge de la commune,

à l'unanimité

Michel LAFONT  
Le Maire

